

Faisons du projet de Sécurité sociale et écologique universelle le stimulateur d'un élan collectif d'ampleur

I/ La Sécurité Sociale et Écologique Universelle, comme **cadre de protection et d'émancipation collective**, à construire et développer avec la participation de toutes et tous, en rupture avec le système économique et financier dominant qui mène l'humanité à sa destruction,

II/ Un **système d'économie alternative organisé grâce au conventionnement** de l'ensemble des actrices et acteurs concernés, afin de garantir un panel de droits universels pour toutes et tous dans le respect de critères écologiques et sociaux forts, hors logique de profit (*mutualisation des moyens et des compétences, droit d'usage et non de propriété, dynamique collective pour relever ensemble les défis essentiels pour toutes et tous, droits, revenus et salaires garantis à vie, travail valorisant pour chacune et chacun...*).

III/ Un **système institutionnalisé dans le long terme** par la Constitution, indépendant par rapport à l'État, et devant s'autonomiser par rapport à l'économie de marché mondialisée, **coopératif et fondé sur l'économie des communs**, géré par et pour les bénéficiaires et les professionnels conventionnés, selon un système de démocratie ascendante à élaborer et mettre en œuvre, du local au national,

IV/ Un **système en démocratie réelle**, garantissant le soin aux humains et à la Terre, évaluant, planifiant et régulant les besoins en production de biens et de services incluant la restauration des écosystèmes vivants, et gérant une monnaie nationale complémentaire « Sécu » réservée aux échanges au sein du réseau conventionné, garantissant un usage ciblé et durable d'euros créés par l'État ou par la BCE, spécifiquement dédiés à la mutation écologique et sociale nécessaire.